LES RECOMMANDATIONS DE YAZID SABEG POUR PLUS DE DIVERSITÉ EN FRANCE

Deux propositions font débat : statistiques ethniques et discrimination positive

76 propositions pour faire une place à la diversité en France : c'est ce que contient le rapport que Yazid Sabeg, commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, a remis jeudi dernier au président Sarkozy qui a nommé à ce poste ce Franco-Algérien, le 17 décembre 2008. De l'ensemble de ses préconisations, deux font ressurgir un débat qui ne date pas d'aujourd'hui : l'élaboration de statistiques ethniques et la promotion de la diversité par l'encouragement au recours à ce qui ressemble à des «quotas», terme très polémique et devenu même tabou en France».

De notre bureau de Paris, Khadidja Baba-Ahmed.

Le président devra se prononcer sur les propositions de Sabeg la deuxième quinzaine de juin, mais d'ores et déjà son auteur a déclaré à la presse que le président est en «accord complet avec son contenu» consistant en propositions d'ordre structurel dont les résultats se feront sentir à moyen terme et non d'ordre conjoncturel. L'essentiel des propositions concerne l'éducation et l'emploi car, explique Sabeg, «j'ai conçu ces propositions avec la conviction que notre pays devait redonner à chacun sans distinction, dès le plus jeune âge et tout au long de sa vie, des perspectives de réussite, de réorientation et d'insertion». Pour ce faire, il préconise de porter à 5%, d'ici fin 2011, le nombre de salariés en formation en alternance dans les entreprises de plus de 50 salariés, contre 2,5 actuellement pour des entreprises de 250 salariés ; de démocratiser l'accès à la formation et faciliter les filières courtes ; d'accroître et diversifier le recrutement des grandes écoles dans lesquelles les classes sociales favorisées sont surreprésentées (85% des effectifs des 4 grandes écoles normales sup, écoles polytechniques, ENA et HEC) en imposant pour l'ENA, par exemple, le recrutement de 20% de candidats issus de la diversité d'ici 3 ans ; d'augmenter, dès la rentrée 2009, à 25% le nombre de boursiers dans les lycées, autrement dit donner plus de moyens aux catégories les plus démunies, la bourse étant octroyée en fonction des ressources parentales et enfin d'augmenter le nombre de places disponibles en internat pour les étudiants boursiers. Pour ce qui concerne la diversité dans les entreprise, il faut, dit Sabeg, «aller au-delà de la prise de conscience et prendre des mesures correctives». Dans le domaine des médias, volet consacré dans son rapport, le commissaire préconise la mise en place d'une commission médias qui mesure le pluralisme et l'éthique. Les médias ayant une responsabilité particulière, ils doivent, ce qui n'est pas le cas, refléter plus de pluralité et plus de diversité. Pour ce faire, Sabeg ne propose pas de nouvelles lois ou règles mais appelle, dans le cadre des négociations de la convention collective audiovisuel, l'établissement de codes d'éthique prônant la «diversité, le pluralisme de recrutement et en faire une valeur portée stratégiquement à l'écran et également dans le contenu des productions. L'Etat ayant la main sur l'audiovisuel public, ce dernier, par cette éthique et ces pratiques, pourrait avoir un effet d'entraînement sur les chaînes privées. Le nombre d'actions nombreuses, à caractère volontariste et soutenu et durable dans le domaine de l'éducation, de l'emploi et de la ville (de nombreuses propositions figurent pour ce dernier point aussi) et les propositions concrètes de chiffres font grincer certaines dents qui s'élèvent contre «une discrimination positive qui ne dit pas son nom ; antirépublicaine, les républicains, prônant eux, l'égalité entre tous les citoyens». A cela, Sabeg répond que Sarkozy et lui-même sont très attachés à ce qu'il n'y ait plus en France de discrimination et pour ce faire, il y a nécessité d'actions positives correctives. Il s'agit, précise encore le commissaire, de donner plus à ceux qui en ont le moins, et ce, en visant les discriminations au plan du territoire (les quartiers) comme au plan social, autrement dit ceux touchés par la grande pauvreté.

Mais comment éclairer sur ces discriminations ? Par leur mesure, répond Sebag, qui propose des outils statistiques pour «améliorer notre connaissance des phénomènes discriminatoires». Pour certains politiques, assez nombreux à droite comme à gauche, ces mesures de la diversité, qu'ils appellent statistiques ethniques et qu'ils rejettent en bloc, vont favoriser la stigmatisation des minorités, le fichage, la fragmentation de la société…, Sabeg ne comprend pas que cette question de mesure de la diversité, «question importante au plan de la symbolique mais pas essentielle», fasse lever autant de boucliers, disait-il y a quelques jours face à la presse étrangère. «La mesure des discriminations nous permet de juger des progrès faits et restant à faire et d'aborder sans se le cacher le phénomène qui est réel. Ce ne sont pas les statistiques qui minent la société française mais ce sont ces discriminations qui la minent. C'est faux de dire que le fait de mesurer va amplifier le phénomène ou le créer.»

La mesure de la diversité proposée, dont les outils, comme les questionnaires par exemple seront volontaires et anonymes, pose de tels problèmes aujourd'hui, que le commissaire à la diversité a laissé le soin à une commission scientifique qu'il vient d'installer pour «déterminer la pertinence, le contenu, les méthodes de recueil, la normalisation et la généralisation de la mesure de la diversité. Cette commission devra rendre ses conclusions fin juin prochain.

K. B.-A.

Publicité

Le calvaire des habitants du quartier la Côte à Bir-Mourad-Raïs /Birkhadem

La Côte est un quartier bien connu par les Algérois en raison de sa localisation à la porte d'entrée ouest de la capitale (provenance de Blida-Oran). Il regroupe plusieurs coopératives et lotissements résidentiels, tels que les Vergers, En Nahda, Charbonnier, les Castors, etc.

Pour améliorer les conditions de circulation dans cette zone, l'Etat a investit énormément d'argent, d'abord par la réalisation du pont de la Concorde il y a de cela quelques années, puis en 2008 par la réalisation de deux trémies avec certains aménagements importants tels que le déplacement de la station de bus (direction Blida), la création d'une autre station de bus (direction Alger-Centre).

Tous ces investissements avaient pour objectif de rendre fluide la circulation automobile et par là même soulager les habitants de ces quartiers des nuisances générées par une circulation intense et désordonnée. Ces ouvrages ont eu un effet positif sur ce quartier.

Les habitants de ce quartier n'ont pas eu le temps d'apprécier tous les résultats de ces actions de l'Etat, qu'un nouveau grave problème vient tout remettre en cause.

En effet, depuis l'implantation d'une société privée de téléphonie (centre d'appels), qui emploie plusieurs dizaines de personnes, environ 1 000, qui travaille selon la formule de quatre fois huit (4 fois 8), c'est-à-dire quasiment 24H sur 24H, beaucoup de choses ont changé dans ce quartier qui est réputé être à vocation résidentiel. Bien sûr comme dans beaucoup d'autres quartiers résidentiels, il existe quelques petites activités compatibles avec la fonction résidentielle.

Ceci se fait sans se soucier de l'impact de cette activité sur l'environnement immédiat.

En dehors des emplois que crée ce genre de société qui est en soi positif pour les jeunes chômeurs, l'impact sur les milliers de personnes qui vivent dans les quartiers environnants est très néfaste.

Si l'activité en elle-même n'est pas bruyante, ni polluante ; le gros problème qui est créé depuis l'implantation de cette société, est un problème de circulation et de stationnement.

Ce problème est en train de rendre la vie dans ces quartiers tout simplement insupportable, le nombre de voitures qui arrivent par jour est incroyable, toutes les rues, les ruelles, les espaces libres sont occupés par des voitures, plus personne ne peut rentrer tranquillement dans son local ou chez lui, les riverains ne trouvent plus de place pour garer leurs voitures devant chez eux.

Le plus dramatique dans cette affaire, c'est que même dans les zones industrielles, le calme revient à partir de 17 ou 18 heures au moment où les employés quittent la zone, alors que dans ces quartiers, le problème est vécu jour et nuit.

N'importe quel journaliste, responsable politique ou responsable administratif peut aller constater de lui-même que la zone industrielle de Rouiba-Reghaïa devient très calme à partir de 18 heures, il est de même pour la zone de Oued-Semar, ces deux zones sont les plus importantes d'Algérie. Nous invitons les journalistes, les responsables politiques, les responsables administratifs et surtout les élus des communes de Birkhadem et Bir-Mourad-Raïs à venir constater d'eux-mêmes ce qui se passe dans le quartier la Côte, notamment à 20 heures au moment où plusieurs dizaines d'employés quittent le call-center et par là même plusieurs dizaines de voitures et qui sont remplacés par plusieurs dizaines d'employés et donc de voitures.

Vingt heures, pour les habitants des coopératives En Nahda, Charbonnier, la Côte, c'est le grand calvaire qui commence. Le plus dramatique et qui à notre sens n'existe nulle part ailleurs que dans les parkings de boîtes de nuit et de discothèques, c'est que les voitures qui stationnent à 20 heures quittent le Parking à minuit et une heure du matin. Nous laissons les responsables concernés par la gestion des communes et la protection des citoyens imaginer ce qui se passe dans les foyers voisins lorsque plusieurs dizaines de voitures démarrent en même temps à minuit. A notre connaissance, les seuls endroits où les voitures quittent massivement le parking en plein nuit sont les boîtes de nuit et les cabarets et discothèques qui sont en général localisés dans des sites adaptés de manière à ne pas déranger les familles.

Bien sûr cela est valable même pendant le week-end et les jours fériés.

Nous ne pensons pas qu'il y a une situation similaire au monde tellement ce qui se passe est insensé et inacceptable.

Il est bien évident que cette société peut se prévaloir de n'y être pour rien dans cette situation, avançant l'argument que les gens arrivent au travail comme ils peuvent. La responsabilité de l'impact du nombre de véhicules. Le problème demeure grave pour l'environnement. Les questions qui se posent devant cette situation sont les suivantes : comment dans un pays comme l'Algérie où les pouvoirs publics ont créé une ville nouvelle de Mahelma – Sidi-Abdelleh, spécialement dédiée aux investisseurs dans le domaine de la technologie de l'information et de la communication avec des milliers d'hectares, on autorise l'implantation d'un call-center dans un quartier résidentiel ?

Comment un immeuble construit dans une coopérative à caractère résidentiel est détourné pour abriter une activité totalement incompatible avec la résidence ? A ce titre, nous témoignons qu'un investisseur algérien dans le domaine du call-center qui a fait venir un expert français pour l'assister dans le montage de son projet, s'est vu déconseillé par l'expert français spécialiste dans le domaine de localiser son projet dans une villa qui est sa propriété située à l'intérieur d'un lotissement résidentiel en raison de l'incompatibilité de cette activité avec le caractère résidentiel du quartier et des retombées négatives qu'allait avoir ce projet sur l'environnement.

Comment cette entreprise a pu ouvrir, sans qu'il y ait une enquête commodo et incommodo exigible par la loi et qui protège les citoyens des aberrations de ce genre ?

D'ailleurs, les habitants vont exiger cette enquête conformément à la loi.

Qui a autorisé l'installation d'une entreprise de plusieurs dizaines d'employés donc de voitures sans s'assurer de l'existence d'un parking ?

Pourquoi il n'y a aucune réaction de la part des autorités devant le calvaire que vivent plusieurs centaines de familles ?

Est-ce que les normes de sécurité d'occupation d'espace, d'évacuation de secours, etc. sont respectées ?

A qui doivent s'adresser ces centaines de familles prises en otages par un investissement totalement inadéquat avec le respect de la vie familiale ?

Qui doit défendre les citoyens résidants de ces quartiers devant des jeunes chômeurs venus d'autres quartiers, qui ont transformé les voies d'accès à leurs maisons en parking payant jour et nuit, menaçant toute réaction à l'état de fait ?

Que doivent faire des coopérateurs des propriétés privées pour défendre leurs coopératives transformées en parking ?

Les habitants de ces quartiers ont une totale confiance dans les autorités concernées, qui prendront certainement les mesures nécessaires pour régler ce problème, pour redonner espoir et tranquillité aux familles. En attendant, il y a d'abord Dieu auquel tout le monde s'en remet, et puis les riverains s'organisent comme ils peuvent pour défendre leur espace pour que leur quartier redevienne au moins comme les zones industrielles , c'est-à-dire calme à partir de 18 heures. Les autorités concernées sont interpellées pour défendre les droits des citoyens ; et pour finir nous nous permettons de reprendre une expression de M. Ouyahia, Premier ministre, il ne faut pas confondre libéralisme et libertinisme, car ici nous sommes en plein libertinisme.

Groupe d'habitants de la Côte